

Réf: Dossier N° 161140

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ADJOKA KOUAMETCHI JOEL TRANSPORT » en abrégé « AKJ TRANSPORT »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY SOGEFIHA
APRES LA PHARMACIE MERMOZ AU SEIN DE LA CITE SOGEFIHA,
Lot 178, Ilot ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25/10/2022 , et enregistrés au CEPICI le 09/11/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ADJOKA KOUAMETCHI JOEL

TRANSPORT » en abrégé « AKJ TRANSPORT »

Objet : TRANSPORT , LOGISTIQUE , TRANSIT.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY SOGEFIHA
APRES LA PHARMACIE MERMOZ AU SEIN DE LA CITE SOGEFIHA,
Lot 178, Ilot ND

Dirigeant(s) : M ADJOKA KOUAMETCHI JOEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-06564 du 28/11/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°65887/GTCA/RC/2022 du 28/11/2022

